



La gestion du risque tsunamis en France métropolitaine et ultra-marine, une anticipation nécessaire ?

Exposé de la problématique

La gestion du risque de tsunamis impose une mise en sécurité des populations dans des délais compris entre dix et soixante-dix minutes sur l'ensemble des façades littorales méditerranéennes métropolitaines.

Sur les territoires français d'Outre-mer, les tsunamis atteignent les côtes sur une échelle de temps variant de quelques minutes à une quinzaine d'heures suivant les régions. Comment la France doit-elle s'organiser face au risque de tsunamis pour protéger sa population et ses infrastructures ?

Résumé

En décembre 2007, le sénateur Roland Courteau déposait, dans le cadre de l'office parlementaire de l'étude des choix scientifiques et technologiques (OPECST), un rapport sur l'évaluation et la prévention du risque du tsunami sur les côtes françaises en métropole et outre-mer faisant état d'« *un attentisme inacceptable* » de la France face au risque de tsunamis.

Le 31 octobre 2017, un premier exercice était organisé en métropole dans le cadre du programme d'exercices « NEAMWAVE17 », mis en place par la commission océanographique intergouvernementale au sein de l'UNESCO, sur la sollicitation d'une collectivité territoriale. Cet exercice permit d'évaluer la capacité de la France à prévenir le risque de tsunamis sur le territoire métropolitain. Malgré la préparation de l'exercice et la présence d'agents disponibles, à leur poste, pour transmettre l'alerte jusqu'aux instances locales, la chaîne de transmission de l'alerte définie au niveau national apparut inadaptée pour prévenir le risque encouru.

Les tsunamis sont des phénomènes rares mais d'une gravité souvent sous-estimée. Qui se souvient, ou a appris à l'école, que des tsunamis se produisent régulièrement en Méditerranée, et, qui connaît la date de 1908, comme celle où plusieurs vagues de 12 mètres de haut détruisirent les villes de Messine, Reggio de Calabre et Palmi ? La catastrophe aurait fait en quelques heures 35000 morts sur Messine, selon le rapport du sénateur R.Courteau.

En 2018, la Polynésie reste le seul territoire français doté à la fois d'une détection efficace du risque de tsunami et d'une organisation de la sécurité civile optimale tant au niveau de l'alerte que de l'évacuation du littoral. Sur le territoire métropolitain, qui bénéficie pourtant de l'expertise internationalement reconnue du CENALT, seule la préfecture des Bouches-du-Rhône a récemment signé, le 6 août 2018, un arrêté préfectoral portant approbation de l'ordre départemental opérationnel « *tsunami* » ; aucun arrêté ou aucun dispositif ORSEC spécifique à la gestion du

Mots clefs : Tsunamis – Prévention – Risque – Littoral - CENALT



risque de tsunamis n'a été pris au niveau des autres départements. Pourtant, la gestion de ce type de risque ne laisse pas de place à l'approximation, lorsqu'il survient, et ne permet pas l'étude du dispositif d'évacuation des populations du littoral. La gestion du risque de tsunamis s'anticipe avec précision et selon des procédures strictement fixées pour chacun des intervenants. Chaque minute perdue dans l'organisation des évacuations ou des secours est susceptible de se chiffrer en centaines, voire milliers de morts.

Abstract

Tsunami risk management in metropolitan and ultra-marine France, a necessary anticipation?

In 2007, Senator Roland Courteau published a report which deals with evaluating and preventing the risk posed by tsunamis to all French coasts, both in metropolitan France and overseas. Indeed, tsunamis are relatively rare phenomena compared with other natural hazards, however, they often have a devastating impact on coastal populations.

An exercise organised in the city of Cannes proved that France has a high vulnerability to tsunamis which should induce them to make a strong commitment. Via its overseas departments and territories, France is present in all of the world's oceans, which should encourage it to play a central role in the setting up of tsunami warning systems.

Nonetheless, the effectiveness of any early-warning system ultimately depends upon an informed, aware population, that must also be able to adopt the appropriate responses. The result of this test denounces the wait-and-see policy of the concerned countries and that people are not well informed about the risk.

Nowadays, Polynesia and Reunion Island are the only to have developed and advanced methods for evaluating the tsunami.

Even if the risk is rare, the public no longer accepts to be left unprotected when a warning system that saves human lives could be set up.